**Séquence Olympe de Gouges**

**Etude de l’œuvre** ***Les Droits de la Femme et de la Citoyenne***

**Parcours « écrire et combattre pour l’égalité »**

En première, dans le cadre de la préparation de l’écrit et de l’oral du baccalauréat de français, les élèves doivent étudier quatre œuvres au programme, correspondant à quatre objets d’études. *Les Droits de la Femme et de la Citoyenne* d’Olympe de Gouges figure parmi les œuvres du programme associées à l’objet d’étude « La littérature d'idées du XVIe siècle au XVIIIe siècle ». Cette œuvre doit être étudiée dans le cadre d’un parcours thématique, qui associe des textes, des documents complémentaires à l’étude de l’œuvre au programme : c’est ici « écrire et combattre pour l’égalité ».

On peut imaginer que cette séquence serait adaptable au collège, en troisième, le thème « dénoncer les travers de la société » s’y prêtant.

Première séance :

**Qui est Olympe de Gouges ?**

Montrer la courte vidéo sur le site de Gallica

<https://gallica.bnf.fr/blog/08032019/pionnieres-episode-1-olympe-de-gouges?mode=desktop>

Faire 6 groupes dans la classe. A chacun, distribuer un épisode de la biographie d’Olympe de Gouges tel qu’il est présenté dans Wikipedia (ou, selon les possibilités, des pages choisies de la bande dessinée de Catel et Bocquet si on en dispose). Leur faire réaliser un résumé des choses principales sur une page A3 à présenter à leurs camarades à l’oral et à afficher ensuite.

Evaluation globale des connaissances acquises sur la vie d’Olympe de Gouges avec un QUIZ en ligne (soit en fin de séance, soit à la séance suivante, en fonction des possibilités): <https://quizizz.com/admin/quiz/61b06c9e301ee8001e641a8c>

Deuxième séance :

**La déclaration des droits comme réécriture :**

**Activité :**

Découper les différents articles de la déclaration des droits de l’homme et des citoyens pour en faire une sorte de jeu de cartes (voir page suivante) et les faire coller en face des droits de la femme correspondants. Les élèves doivent comparer les articles initiaux et les articles transformés. Choisir trois articles que vous préférez, et examinez les différences entre les deux textes. Quels choix de transformation a faits Olympe de Gouges et quels sont les effets produits ?

Prévoir un moment d’échange sur les repérages effectués par les élèves et noter au tableau les observations

Comment appelle-t-on l’imitation d’un texte déjà existant ?

Les élèves peuvent trouver le mot PARODIE : leur demander pourquoi ce n’est pas tout à fait une parodie. Il s’agit de leur faire sentir la différence entre PASTICHE et parodie : et trouver une définition des deux termes, et leur faire copier. Pourquoi n’est-ce pas non plus seulement un pastiche ? Eclaircir aussi la notion de plagiat.

PASTICHE : Imitation ou évocation du style, de la manière (d'un écrivain, d'un artiste, d'une école) ; œuvre qui résulte de cette imitation (Robert)

PARODIE : Imitation comique (d'une œuvre sérieuse).

Cartes de la déclaration des droits de l’homme dans le désordre à remettre en face de celles d’Olympe de Gouges (ou seulement écrire le bon numéro) :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. | Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la Loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis ; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la Loi doit obéir à l'instant : il se rend coupable par la résistance. | La Loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la Société. Tout ce qui n'est pas défendu par la Loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas. | La garantie des droits de l'Homme et du Citoyen nécessite une force publique : cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée. |
| Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi. | Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression. | La Loi est l'expression de la volonté générale. Tous les Citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs Représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les Citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents. | Tous les Citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée. |
| La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres Membres de la Société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi. | La Loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une Loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée. | Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. | Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés. |
| La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi. | Toute Société dans laquelle la garantie des Droits n'est pas assurée, ni la séparation des Pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution. | La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité. | Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi. |
| La Société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration. |  |  |  |

Dans ce tableau figurent les articles de la déclaration des droits d’Olympe de Gouges. Collez en face les articles de la déclaration des droits de l’homme correspondants.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Article 1 La femme naît libre et demeure égale à l’homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l’utilité commune.  Article 2 Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de la femme et de l’homme. Ces droits sont : la liberté, la prospérité, la sûreté et surtout la résistance à l’oppression.  Article 3 Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation, qui n’est que la réunion de la femme et de l’homme ; nul individu ne peut exercer d’autorité qui n’en émane expressément.  Article 4 La liberté et la justice consistent à rendre tout ce qui appartient à autrui ; ainsi l’exercice des droits naturels de la femme n’a de bornes que la tyrannie perpétuelle que l’homme lui oppose ; ces bornes doivent être réformées par les lois de la nature et de la raison.  Article 5 Les lois de la nature et de la raison défendent toutes actions nuisibles à la société ; tout ce qui n’est pas défendu par ces lois sages et divines ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu’elles n’ordonnent pas  Article 6 La loi doit être l’expression de la volonté générale : toutes les citoyennes et citoyens doivent concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation ; elle doit être la même pour tous ; toutes les citoyennes et citoyens étant égaux à ses yeux doivent être également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leurs capacités, et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents.  Article 7 Nulle femme n’est exceptée ; elle est accusée, arrêtée, et détenue dans les cas déterminés par la loi : les femmes obéissent comme les hommes à cette loi rigoureuse.  Article 8 La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nulle ne peut être punie qu’en vertu d’une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée aux femmes.  Article 9 Toute femme étant déclarée coupable, toute rigueur est exercée par la loi. |  | Article 10 Nul ne doit être inquiété pour ses opinions même fondamentales ; la femme a le droit de monter sur l’échafaud, elle doit également avoir celui de monter à la tribune, pourvu que ses manifestations ne troublent pas l’ordre public établi par la loi.  Article 11 La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de la femme, puisque cette liberté assure la légitimité des pères envers leurs enfants. Toute citoyenne peut donc dire librement : je suis mère d’un enfant qui vous appartient, sans qu’un préjugé barbare la force à dissimuler la vérité ; sauf à répondre de l’abus de cette liberté dans des cas déterminés par la loi.  Article 12 La garantie des droits de la femme et de la citoyenne nécessite une utilité majeure ; cette garantie doit être instituée pour l’avantage de tous, et non pour l’utilité particulière de celles à qui elle est conférée.  Article 13 Pour l’entretien de la force publique, et pour les dépenses d’administration, les contributions des femmes et des hommes sont égales ; elle a part à toutes les corvées, à toutes les tâches pénibles, elle doit donc avoir de même part à la distribution des places, des emplois, des charges, des dignités et de l’industrie.  Article 14 Les citoyennes et citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentants la nécessité de la contribution publique. Les citoyennes ne peuvent y adhérer que par l’admission d’un partage égal, non seulement dans la fortune, mais encore dans l’Administration publique et de déterminer la quotité, l’assiette, le recouvrement et la durée de l’impôt.  Article 15 La masse des femmes, coalisée pour la contribution à celle des hommes, a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.  Article 16 Toute société dans laquelle la garantie des droits n’est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n’a point de constitution. La constitution est nulle si la majorité des individus qui composent la Nation n’a pas coopéré à sa rédaction.  Article 17 Les propriétés sont à tous les sexes réunis ou séparés : elles sont pour chacun un droit inviolable et sacré ; nul ne peut être privé comme vrai patrimoine de la nature, si ce n’est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l’exige évidemment et sous la condition d’une juste et préalable indemnité. |  |

**Séance 3. Grammaire : analyser la négation dans « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions ».**

*Il faut penser à insérer régulièrement des séances d’étude de la langue, parce qu’à l’oral du baccalauréat, les élèves sont évalués sur un point de grammaire, qui compte pour deux points. La négation fait partie des thèmes au programme de grammaire du baccalauréat.*

**Quels éléments de la phrase expriment la négation ?**

Nul et ne

Remarque : ne n’est pas complété par un élément forclusif habituel comme PAS ou POINT, car la négation est déjà en deux parties.

**Quelle est leur nature ?**

Nul est un pronom indéfini, il est synonyme de personne dans son sens négatif. Il s’oppose clairement à Tout.

On remarque ici qu’il est accordé au masculin, dans un sens neutre. Parfois on remarque qu’Olympe de Gouges va préférer préciser « nulle femme ». Cela n’est pas le cas ici.

Ne est un adverbe de négation

**Quelle est leur fonction ?**

Nul est sujet du verbe « ne doit »

Ne appartient au groupe verbal

**Pourquoi avoir choisi le mot nul, qui figure aussi dans la déclaration des droits de l’homme initiale ? (notamment si on le compare avec « personne »)**

On peut avoir le sentiment que cela donne au texte un aspect plus juridique, dans un registre qui est moins celui de la langue courante et donc plus soutenu.

Nul employé comme pronom est plus rare et son effet dans la phrase est de marquer une insistance.

**Complément : faire surligner dans les différents articles d’Olympe de Gouges toutes les formes de négation, et les faire trier par nature de mots**

**Adverbe :** Ne N’ pas point

**Adjectif indéfini** Nul (dans nul individu) Nulle (dans nulle femme)

**Pronom indéfini** Nul (employé seul)Nulle (employée seule)

**Conjonction de coordination :** ni

Voir aussi les formes restrictives : ne que

**Révision : l’essentiel à savoir sur la négation. Extrait du livret académique à distribuer aux élèves**

L’expression de la négation

Seul un aspect de cet objet d’étude pourra faire l’objet d’une question de grammaire : le fonctionnement syntaxique de la négation.

**Définition : La négation inverse la valeur de vérité d’un propos ou exprime un refus.**

En général, la négation est composée de deux éléments (comme “ne” et “pas”), qui sont corrélés. Toutefois, à l’oral, le “ne” est souvent absent (Tu veux pas venir te promener avec moi ? ). A l’écrit, il est parfois utilisé seul (Je n’ose te l’avouer). Parfois, “ne” n’a pas de valeur négative : il exprime seulement un niveau de langue recherché ou une tournure ancienne. On dit qu’il est explétif (Cette promenade est plus agréable que je ne l’aurais pensé).

Parfois, la négation peut être exceptive (ce n’est pas alors une véritable négation). Elle s’exprime avec “ne” et “que”, et exprime ainsi une exception (Je ne veux que ton bien).

Dans une phrase, la négation peut apparaître à travers l’utilisation :

- d’un pronom négatif (personne, rien): Personne n’aime les plats brûlés.

- d’un déterminant (aucun) : Je n’ai aperçu aucun sanglier dans la forêt.

- de marqueurs de négation, souvent appelés “adverbes de négation” (ne, pas, non) :

Nous ne voulons pas poursuivre la promenade.

« Non », comme d’ailleurs « oui » et « si », peuvent être des mots-phrases. Dans ce cas, en réponse à une question, ils la reprennent en intégralité.

« Ni » indique que deux constituants négatifs de même catégorie sont coordonnés dans la

phrase (Cette année, je n’irai ni à la mer, ni à la campagne).

Quand deux négations sont cumulées, elles s’annulent et la phrase prend un sens positif

(Je ne dis jamais non à une part de gâteau.).

Certaines phrases peuvent être à la fois négatives et interrogatives. Elles attendent alors une réponse positive. Exemple : Ne viens-tu pas avec nous ?

**Séance 4. Lecture linéaire du préambule**

**Objectif méthodologique :** faire comprendre aux élèves que tous les contenus sur Internet ne se valent pas, leur faire comprendre ce qui différencie recherche documentaire et plagiat. Réserver la salle informatique et diriger les élèves sur un Pad, c’est à dire une page internet collaborative comme Digipad, un pad de l’ENT, ou encore Padlet, où l’on aura déposé le texte du préambule de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* d’Olympe de Gouges et de 3 à 4 exemples de commentaires linéaires du texte, trouvés déjà faits en ligne, avec ces consignes :

1. Bien lire le préambule et notez au brouillon rapidement des remarques que vous feriez sur le texte par groupes de deux.

2. Parcourir les quatre explications que l'on trouve, déjà faites, en ligne et les noter avec des étoiles selon la qualité que vous leur prêtez. Ecrivez en commentaire une petite appréciation qui justifie votre note.

3. Enregistrez votre commentaire oral en mélangeant des données issues de votre propre commentaire, et des commentaires en ligne que vous préférez. Postez l'enregistrement sur le pad.

Prévoir 2 à 3 heures pour ce travail et les laisser finir l’enregistrement à la maison.

Voir ce modèle de réalisation : <https://padlet.com/francoisecahen/preambule> Afin de faciliter l’élaboration de remarques personnelles sur le texte, leur distribuer le texte photocopié avec le cadre de l’explication.

Préambule

Les mères, les filles, les sœurs, représentantes de la Nation, demandent d'être constituées en Assemblée nationale ; considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de la femme, sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de la femme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs, afin que les actes du pouvoir des femmes, et ceux du pouvoir des hommes pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés, afin que les réclamations des Citoyennes, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution, des bonnes mœurs, et au bonheur de tous. En conséquence le sexe supérieur en beauté, comme en courage dans les souffrances maternelles, reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Etre suprême, les Droits suivants de la Femme et de la Citoyenne :

Introduction :

Situer le texte (date, auteur, titre, objectifs) :

Définir le contenu de l’extrait et formuler une problématique:

Annoncer sa structure en plusieurs axes :

Principales remarques sur le premier axe

Principales remarques sur le second axe

Principales remarques sur le troisième axe

Conclusion : répondre à la problématique et comparer avec un autre texte déjà lu

**Donner aux élèves le barème de l’évaluation de cet oral enregistré :**

|  |  |
| --- | --- |
| Introduction structurée et complète 3 pts |  |
| Lecture expressive 2pts |  |
| Qualité des remarques de détail 7 pts |  |
| Expression claire et correcte 3 pts |  |
| Conclusion 2 pts |  |
| Appropriation personnelle des contenus en ligne (pas de plagiat, mais inspiration pour les transformer et ajouter des contenus) 3 pts |  |

**TOTAL :**

On peut conseiller aux élèves d’utiliser le site VOCAROO, qui permet de générer un lien direct avec l’enregistrement, et évite de télécharger des fichiers : <https://vocaroo.com/>

En classe, on pourra écouter au moins deux exemples des explications d’élèves les plus réussies résultant de cette séance, (de préférence assez différentes) pour dégager les aspects les plus intéressants de ces oraux, et faire quelques suggestions pour compléter leur travail.

**Séance 5. Lecture linéaire du postambule Extrait à étudier :**

**Le postambule**

Femme, réveille-toi ; le tocsin de la raison se fait entendre dans tout l'univers ; reconnais tes droits. Le puissant empire de la nature n'est plus environné de préjugés, de fanatisme, de superstition et de mensonges. Le flambeau de la vérité a dissipé tous les nuages de la sottise et de l'usurpation. L'homme esclave a multiplié ses forces, a eu besoin de recourir aux tiennes pour briser ses fers. Devenu libre, il est devenu injuste envers sa compagne. Ô femmes ! Femmes, quand cesserez-vous d'être aveugles ? Quels sont les avantages que vous recueillis dans la révolution ? Un mépris plus marqué, un dédain plus signalé. Dans les siècles de corruption vous n'avez régné que sur la faiblesse des hommes. Votre empire est détruit ; que vous reste t-il donc ? La conviction des injustices de l'homme. La réclamation de votre patrimoine, fondée sur les sages décrets de la nature ; qu'auriez-vous à redouter pour une si belle entreprise ? Le bon mot du Législateur des noces de Cana ? Craignez-vous que nos Législateurs français, correcteurs de cette morale, longtemps accrochée aux branches de la politique, mais qui n'est plus de saison, ne vous répètent : femmes, qu'y a-t-il de commun entre vous et nous ? Tout, auriez-vous à répondre. S'ils s'obstinent, dans leur faiblesse, à mettre cette inconséquence en contradiction avec leurs principes ; opposez courageusement la force de la raison aux vaines prétentions de supériorité ; réunissez-vous sous les étendards de la philosophie ; déployez toute l'énergie de votre caractère, et vous verrez bientôt ces orgueilleux, non serviles adorateurs rampants à vos pieds, mais fiers de partager avec vous les trésors de l'Être Suprême. Quelles que soient les barrières que l'on vous oppose, il est en votre pouvoir de les affranchir ; vous n'avez qu'à le vouloir. Passons maintenant à l'effroyable tableau de ce que vous avez été dans la société ; et puisqu'il est question, en ce moment, d'une éducation nationale, voyons si nos sages Législateurs penseront sainement sur l'éducation des femmes.

**EXERCICE : Reliez ces mots du texte à leur synonyme :**

Tocsin, usurpation, dédain, patrimoine, législateur, inconséquence, étendard

Drapeau, confusion, mépris, remplacement, cloche, biens, auteur de la loi

**Quels points communs peut-on entrevoir entre ce passage et le texte qui se trouve avant le préambule ?** **Quelles différences ?** « Homme, es-tu capable d’être juste ? C’est une femme qui t’en fait la question ; tu ne lui ôteras pas du moins ce droit. Dis-moi ? Qui t’a donné le souverain empire d’opprimer mon sexe ? Ta force ? tes talents ? »

**Préparation collective du commentaire :** distribution dans la classe d’une phrase (ou d’un fragment signifiant de phrase) par élève dans un tableau de ce type (voir page suivante) Mettre les prénoms des élèves dans la deuxième colonne. Demandez aux élèves d’apprendre leur phrase par cœur avec le ton et de chercher une image qui pourrait illustrer leur phrase, à ramener en classe.

|  |  |
| --- | --- |
| Femme, réveille-toi | 1 |
| le tocsin de la raison se fait entendre dans tout l'univers | 2 |
| reconnais tes droits. | 3 |
| Le puissant empire de la nature n'est plus environné de préjugés, de fanatisme, de superstition et de mensonges | 4 |
| Le flambeau de la vérité a dissipé tous les nuages de la sottise et de l'usurpation. | 5 |
| L'homme esclave a multiplié ses forces, a eu besoin de recourir aux tiennes pour briser ses fers. | 6 |
| Devenu libre, il est devenu injuste envers sa compagne. | 7 |
| O femmes ! Femmes, quand cesserez-vous d'être aveugles ? | 8 |
| Quels sont les avantages que vous avez recueillis dans la révolution ? | 9 |
| Un mépris plus marqué, un dédain plus signalé. | 10 |
| Dans les siècles de corruption vous n'avez régné que sur la faiblesse des hommes | 11 |
| . Votre empire est détruit ; que vous reste-t-il donc ? | 12 |
| La conviction des injustices de l'homme ; | 13 |
| la réclamation de votre patrimoine, fondée sur les sages décrets de la nature | 14 |
| Qu'auriez-vous à redouter pour une si belle entreprise ? | 15 |
| Le bon mot du législateur des noces de Cana ? | 16 |
| Craignez-vous que nos Législateurs français, correcteurs de cette morale longtemps accrochée aux branches de la politique, mais qui n'est plus de saison, ne vous répètent | 17 |
| « Femmes, qu'y a-t-il de commun entre vous et nous ? — Tout » auriez-vous à répondre. | 18 |
| S'ils s'obstinaient, dans leur faiblesse, à mettre cette inconséquence en contradiction avec leurs principes, | 19 |
| opposez courageusement la force de la raison aux vaines prétentions de supériorité | 20 |
| réunissez-vous sous les étendards de la philosophie | 21 |
| ; déployez toute l'énergie de votre caractère | 22 |
| , et vous verrez bientôt ces orgueilleux, non serviles adorateurs rampant à vos pieds, | 23 |
| mais fiers de partager avec vous les trésors de l'Etre suprême | 24 |
| Quelles que soient les barrières que l'on vous oppose, il est en votre pouvoir de les affranchir | 25 |
| vous n'avez qu'à le vouloir. | 26 |
| Passons maintenant à l'effroyable tableau de ce que vous avez été dans la société | 27 |
| et puisqu'il est question, en ce moment, d'une éducation nationale | 28 |
| voyons si nos sages Législateurs penseront sainement sur l'éducation des femmes. | 29 |

On procède à l’enregistrement collectif du texte, en rangeant les élèves en ligne, et en filmant les illustrations que chacun tient -sans les visages des élèves- pour une vidéo souvenir de cette interprétation du texte.

Ensuite, on enregistre le texte fragmenté du tableau sur un « framapad » en ligne : <https://framapad.org/abc/fr/> qui permet à la classe d’écrire ensemble sur le même document. On saute une ligne entre chaque phrase et les élèves doivent commenter le plus possible leur phrase.

Pendant l’heure suivante, on a photocopié le document généré sur le framapad, on le distribue aux élèves, et on le projette à la classe en l’agrandissant. Chaque élève vient présenter le commentaire de sa phrase aux autres, et ensemble, on le corrige, on l’améliore.

Exemple de framapad obtenu avec une classe de première après ce travail : [https://docs.google.com/document/d/bfJ6QXOghzTI4SQAtv8w6i52JkQBiJqT/edit?usp=sharing&ouid=104475486558855778105&rtpof=true&sd=true](https://docs.google.com/document/d/1bfJ6QXOghzTI4SQAtv8w6i52JkQBiJqT/edit?usp=sharing&ouid=104475486558855778105&rtpof=true&sd=true)

Ensuite, on cherche **quelle problématique** proposer dans l’introduction pour cette lecture linéaire : « Comment Olympe de Gouges veut-elle inciter les femmes à une réaction collective ? » par exemple. Et on essaie de délimiter les mouvements de ce texte qui ne sont pas franchement nets, (ce qui permet d’accepter plusieurs propositions d’élèves) comme cet exemple de structure :

I -Incitation à la réaction, jusqu’à « usurpation »

II -Critique des hommes, qui se combine à l’invitation à la réaction, jusqu’à « répondre »

III - Conseils et encouragements pour cette réaction collective

**EVALUATION DE FIN DE SEQUENCE :**

**Sujet de dissertation**. « Est-ce que *La Déclaration des droits des femmes et de la citoyenne* d’Olympe de Gouges ne s’adresse qu’aux femmes ? ». (S’assurer que les élèves ont déjà travaillé la méthode de la dissertation, ou alors travailler le sujet ensemble si ce n’est pas le cas)

Pistes de corrigé :

|  |  |
| --- | --- |
| 1. **Un texte qui concerne avant tout les femmes** | 1. **Un texte qui remet en cause tout l’ordre social, et s’adresse aussi aux hommes** |
| 1. **L’adresse à la Reine**. Olympe de Gouges qui n’était pas pour la mort des Souverains, cherche à attirer l’attention de la Reine. Elle ne réussira pas à la rencontrer et n’attirera l’attention que d’une de ses Suivantes, qui la méprisera. 2. **Une réécriture des articles de la *Déclaration des droits de l’Homme et du Citoyen***. On note que pour la plupart des articles, il s’agit pour ODG de substituer au mot « Homme », le mot « femme ». Ce simple changement 3. **L’appel à la révolte du Postambule :** on retient l’interpellation célèbre « Femme, réveille-toi », mais on remarque aussi les nombreuses interrogations ou les multiples impératifs, qui montrent la volonté d’ODG de susciter une montée en puissance des femmes dans la société | 1. **Un contexte historique qui ignore l’importance des femmes** : pourtant elles ont manifesté et ont eu un vrai rôle pendant la Révolution (quand elles se sont rassemblées pour aller à Versailles demander du pain, par exemple) mais toutes les responsabilités sont confiées aux hommes. 2. **L’adresse aux hommes avant le préambule** « Homme, es-tu capable d’être juste ? » : On voit qu’Olympe de Gouges les prend à partie avant même la réécriture de la déclaration. Cela met son texte sous le signe de la révolte mais les invite aussi à une prise de conscience 3. **De nombreux reproches adressés à l’homme : «**orgueilleux », **«**bizarre, aveugle, boursouflé de science » mais parce que l’idéal à atteindre est celui d’un partage de la nature. |

Donner avec le sujet le barème d’évaluation de la dissertation, par exemple :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Introduction  /3 | Pertinence des arguments/ 7 | Connaissance de l’œuvre /4 | Qualité de l’expression  Orthographe / 3 | Structure, plan  /3 |
|  |  |  |  |  |

**II Pistes pour le parcours autour d’Olympe de Gouges**

Voici un choix de textes à étudier : <https://digipad.app/p/64094/46565a5076cb8>

Dans le prolongement de cette séquence, l’étude de deux ou trois textes qui peuvent éclairer l’étude de l’œuvre d’Olympe de Gouges est attendue, autour de la problématique proposée par le programme : « écrire et combattre pour l’égalité ». Ils doivent faire l’objet également de lectures linéaires en vue de l’oral. Il est conseillé de les choisir à l’intérieur des bornes chronologiques du programme (ici du XVIème au XVIIIème) mais si des textes extérieurs à ces bornes vous semblent pertinents pour toucher les élèves et pour compléter l’étude de l’œuvre, vous pouvez choisir des textes et documents plus contemporains.

Les élèves doivent aussi faire la lecture cursive d’une autre œuvre, autour du même objet d’étude. En complément de la séquence sur Olympe de Gouges, j’ai pour ma part proposé à la classe un choix de romans contemporains qui mettent en avant des combats de femmes, avec des consignes à choisir pour leur carnet de lecteur. L’avantage de proposer plusieurs choix de lecture et plusieurs choix de consignes est de donner plus de liberté aux élèves, qui vivent moins leur lecture comme une coercition. Je me suis pour cela inspirée du beau site Internet de Jean-Michel Le Baut I-voix. <http://i-voix.net/tag/declaration%20des%20droits/>

Voici mes consignes :

**Lire un roman parmi ceux-ci:**

-Margaret Atwood, *La Servante écarlate*

-Maryse Condé, *Moi, Tituba, sorcière*

-Yasmina Khadra, *Les hirondelles de Kaboul*

-Annie Ernaux, *L'événement*

-Victoria Mas, *Le bal des folles*

-Fatima Daas*, La petite dernière*

-Carole Martinez, *Du domaine des murmures*

**Choisir de 3 à 5 activités à faire dans son cahier de lecteur/lectrice parmi celles-ci:**

1 Ecrire la déclaration des droits de l'héroïne en imitant Olympe de Gouges

2. Collecter 5 citations intéressantes du livre et les commenter

3. Réaliser une interview imaginaire de l'auteur (questions et réponses)

4. Un personnage secondaire fait un portrait du personnage principal (précisez qui).

5. Inventer une fin différente.

6. Dessiner une scène du livre en précisant laquelle.

7. Faire un plan/la carte des lieux principaux du livre.

8. Réaliser une frise chronologique des événements principaux

9. Ecrire une critique du livre pour Télérama

10. Le personnage principal du livre écrit une lettre à un autre personnage.

11. Réaliser une première et une quatrième de couverture imaginaire.